

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 - COMMANDE - Toutes les commandes de nos clients sont définitives lorsqu'elles ont été confirmées par écrit. Nous recommandons d'utiliser les codes et dénominations figurant dans nos catalogues. Si une erreur de livraison devait survenir à la suite d'une imprécision, nous en déclinons toute responsabilité et les frais de retour seraient à la charge de l'acheteur.

2 - LIVRAISON - Les commandes sont toujours exécutées le plus rapidement possible, mais les délais ne sont donnés sur nos documents commerciaux qu'à titre indicatif et le retard éventuel ne donne pas droit à l'acheteur d'annuler la commande, de refuser les produits ou de réclamer des dommages et intérêts. La Société est libérée de l'obligation de livraison pour tous les cas fortuits ou de force majeure tels qu'inondation, incendie, grèves totales ou partielles, etc. Les prix de nos produits s'entendent départ du lieu des entrepôts. Les frais d'emballage et de port sont à la charge du client

3 - EXPEDITION - Nos produits, quel que soit le mode de transport, voyagent aux risques et périls du destinataire. Toutes nos marchandises sont vérifiées avant l'expédition. Dans leur intérêt, les destinataires sont invités à vérifier l'état des envois et la conformité de ceux-ci avec leur commande au moment de la livraison par les transporteurs et à exercer leurs recours contre ces derniers dans les formes et délais indiqués par l'article 105 du Code de Commerce :

- 1 - Inscription sur les bordereaux de livraison de réserves précises et motivées
- 2 - Confirmation par lettre recommandée dans les 72 heures de la livraison à l'organisme livreur.

4 - RESPONSABILITE POUR LES PRODUITS - Notre garantie se limite à une utilisation normale de nos produits dans les conditions correspondant à leurs caractéristiques techniques et à nos préconisations d'emploi. Notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà du remplacement gratuit de la fourniture reconnue par nous défectueuse, cela à l'exclusion de tous frais, indemnités et dommages et intérêts. Les réclamations ne peuvent justifier du non-règlement des produits.

5 - REPRISE DES PRODUITS - Les retours de produits ne sont acceptés qu'après notre accord écrit, étant expressément précisé que les produits livrés depuis plus de 2 mois ne pourront en aucun cas être repris. Tout produit retourné devra l'être dans son emballage d'origine intact. Si cette condition n'est pas respectée, le produit sera dû.

6 - PRIX - CONDITIONS DE PAIEMENT - Nos prix s'entendent en Euros. Nos factures sont établies sur la base des tarifs en vigueur au jour de la commande. Le montant de nos factures est payable à notre siège social. Le règlement de ces factures s'effectue à réception de facturation par chèque bancaire, virement postal ou traite acceptée, sauf entente préalable et écrite entre les parties. Conformément à la loi n°92-1442 du 31 Décembre 1992 relative aux délais de paiement, il est précisé que :

- la facture devra être payée à l'échéance mentionnée,
 - le paiement anticipé se fait sans escompte,
 - une pénalité de retard sera appliquée pour retard de paiement au taux de 1,5% par mois. Le mois entamé est compté comme un mois complet.
- De plus, le défaut de paiement, d'une seule traite ou d'une seule facture à son échéance, rend exigible immédiatement et de plein droit, sans mise en demeure préalable, toute autre créance de notre Société, même encore non échue.

7 - JURIDICTION - En cas de contestation relative à l'exécution d'un contrat de vente ou au paiement du montant de la facture, ainsi qu'en cas d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, le Tribunal de Commerce de notre circonscription sera seul compétent quels que soient le lieu de livraison et le mode de paiement accepté. En cas de non-paiement nous mettant dans l'obligation d'engager une procédure judiciaire, les frais de Mandataires ou d'Avocats que nous serions obligés de constituer, sont à la charge exclusive du client. Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur, son adhésion à nos Conditions Générales de Vente nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

8 - CLAUSE PENALE- Le non-règlement des factures à l'échéance convenue entraîne de plein droit, à la charge de l'acheteur, une indemnité à titre de clause pénale conformément aux articles 1152 et 1226 du Code Civil, fixée à 15% du montant des sommes dues et ce, sans préjudice des demandes pouvant être formulées judiciairement en vertu de l'article 700 du N.C.P.C.

9 - CLAUSE DE RESERVES DE PROPRIETE - BIO CORAL CALCIUM BONE se réserve la propriété des produits vendus et détaillés dans la commande et la facture correspondante jusqu'à leur paiement intégral. La vente ne sera parfaite qu'après paiement de la totalité du prix. A défaut de paiement par l'acheteur d'une seule fraction du prix aux échéances convenues et quinze jours après une mise en demeure demeurée infructueuse, BIO CORAL CALCIUM BONE pourra immédiatement résilier la vente. De convention expresse, les risques des produits présentement vendus sont à la charge de l'acheteur à partir de leur livraison et il devra en conséquence prendre toutes dispositions utiles pour en assurer la préservation.

STANDARD CONDITIONS OF SALE

1 - ORDER - All orders from our customers are final once they have been confirmed in writing. We recommend using the codes and names which appear in our catalogues. We do not accept responsibility for mistakes which occur due to an inaccuracy and the customer will pay for the costs of any returns.

2 - DELIVERY - Orders are always executed as quickly as possible. However the time limits appearing in our business documents are only indication. Any delay does not give the buyer the right to cancel the order, to refuse the products, or to claim damages. The Company is free from the obligation to supply in all cases of force majeure or Act of God, such as floods, fire, all out or partial strikes, etc. The prices of our products are ex-warehouse. Packing and transport costs are paid by the customer.

3 - DISPATCH - Our products travel at the Consignee's risk, whatever the mode of transport. All our goods are checked before dispatch. In their own interest, the Consignees are asked to check the conditions of the consignment and its conformity with their order, on its delivery by the Carriers, and to make any claims against the Carriers under the procedure and time-limits set out in article 105 of the Commercial Code:

- 1 - Recording precise reserves and reasons on the delivery slip,
- 2 - Confirmation by recorded delivery letter to the delivering company within 72 hours of the delivery.

4 - LIABILITY FOR THE PRODUCTS - Our warranty is restricted to the normal use of our products in conditions which correspond to their technical characteristics and to our recommendations for use. We shall not be liable for more than the replacement, free-of-charge of the supply, which we acknowledge to be defective, and this excludes all expenses, compensation, and damages. Complaints cannot justify the non-payment for the products.

5 - PRODUCT RETURNS - Product returns are only accepted following our written agreement. It is expressly stipulated that products which have been delivered for over two months cannot be returned under any circumstances. Any returned product must be in its original, complete packaging. If this condition is not respected, the product will be payable.

6 - PRICE - PAYMENT CONDITIONS - Our prices are in Euros. Our invoices are made upon on the basis of price lists in force on the day of the order. The total amount of our invoices is payable at our Headquarters. Payment is made on receipt of the invoices, by bank cheque, postal transfer or accepted draft, except by previous, written agreement between the parties. In accordance with the Act n° 92-1442 of December 31st 1992 concerning payment dead-lines, it is stipulated that:

- the invoice must be paid on the stipulated due date,
 - there is no discount for early payment,
 - a penalty payment at the rate of 1.5% per month is applied for a delay in payment. Any part of the month is treated as a whole month.
- In addition, the failure to pay an instalment or a single invoice renders any other debt owed to our Company immediately payable, even when it is not outstanding, without any prior formal notice.

7 - JURISDICTION - On a dispute involving the execution of a sale agreement or the payment of the invoice, as well as the interpretation or the execution of the clauses and conditions herein, the Commercial Court of our division district will alone have jurisdiction, regardless the place of delivery and the agreed payment method. Where we have to bring legal proceedings due to non-payment, the costs of Agents or Lawyers we are obliged to appoint, will be paid for exclusively by the customer. Unless provided by special written agreement, our Standard Conditions of Sale apply to all orders, notwithstanding any contrary provision appearing in the buyer's own conditions of purchase.

8 - PENALTY CLAUSE - The non payment of invoices on the agreed payment date will automatically result in the buyer paying a Penalty Clause indemnity under articles 1152 and 1226 of the Civil Code, fixed at 15% of the total amount outstanding, without prejudice to the requests under article 700 of the N.C.P.C.

9 - PROPERTY RESERVE CLAUSE - BIO CORAL CALCIUM BONE reserves title to the products sold, and itemized in the order and the corresponding invoice, until their full payment. The sale will only be fully completed after the total price has been paid. When the buyer fails to pay a single part of the price on the agreed due date and fifteen days after a formal notice has been sent by BIO CORAL CALCIUM BONE without success, BIO CORAL CALCIUM BONE will be able to stop immediately the sale. It is expressly agreed that products being sold are at the buyer's risk from their delivery and that he must make all necessary arrangements regarding their maintenance and preservation.

BIO CORAL CALCIUM BONE

Biomaterials & Tissue Engineering Company

LE GUERNOL
56920 SAINT GONNERY- FRANCE
Tel: + 33 (0) 2 97 38 40 88 - Fax: + 33 (0) 2 97 38 41 13
www.biocoral.com